Hauts-Pays: 67 véhicules contrôlés, 5.293€ de taxes non payées



Photos police des Hauts-Pays

| Publié le 8/06/2022 à 15:41

Il y a quelques jours, le 2 juin, la police des Hauts-Pays a procédé à une grosse opération de contrôle sur les routes de la zone. Objectif : la conduite sous influence d'alcool et/ou de produits stupéfiants.

Cette opération marquait le coup d'envoi de la traditionnelle campagne « Bob été », programmée, cette année, du 2 juin au 31 août 2022. Les contrôles seront intensifiés sur tout le territoire.

Quatre points de contrôle

- · Rue d'Erquennes à Fayt-le-Franc 17 véhicules contrôlés
- · Avenue du Saint-Homme à Hensies 17 véhicules contrôlés
- · Rue du Commerce à Elouges 15 véhicules contrôlés
- · Rue de Mons à Quiévrain 18 véhicules contrôlés

Au total, 67 véhicules ont été contrôlés sur l'ensemble de l'opération.



Bilan des infractions

- \cdot 5 PV pour stupéfiants au volant
- \cdot 1 perception immédiate + retenue de permis de 6 heures pour alcool au volant
- \cdot 1 immobilisation de véhicule pour conducteur sans permis
- \cdot 1 immobilisation de véhicule pour conducteur en déchéance du droit de conduire

- · 1 PV pour non port de ceinture de sécurité
- · 1 PV pour défaut de contrôle technique
- · 1 PV pour non-respect de mesures probatoires
- · 1 PV pour mineurs en danger.

Côté taxes

Les contrôles étaient effectués en présence du SPW fiscalité, qui, à l'aide de son ANPR (Automatic Number Plate Recognition" ou lecture automatique des plaques d'immatriculation) contrôlait également le paiement des taxes.

Pas moins de 12 véhicules ont été pris en défaut de paiement, ce qui représente un montant total de 5.293€.